

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE D'INSTALLATION DU 2 JUIN 2020

Présent-e-s :

M.	Nicolas	Vernain	BA	Président
Mme	Véronique	Crettenand	DCe	Vice-présidente
M.	Sonia	Cathrein	LR+	Secrétaire bureau

Les trois membres ci-dessus, constituant le bureau, sont élus en cours de séance.

Mme	Anne	Antille	DCe	Conseillère
M.	Marceline	Barrillier	LR+	Conseillère
M.	Florian	Barthassat	DCe	Conseiller
Mme	Myriam	Boucris	BA	Conseillère
M.	Marc	Boymond	DCe	Conseiller
Mme	Corinne	Brechbühl Molnarfi	BA	Conseillère
M.	Christian	Frey	BA	Conseiller
M.	Benoît	Gaud	DCe	Conseiller
M.	Alexandre	Krasnosselski	DCe	Conseiller
M.	Jean-Claude	Marchand	LR+	Conseiller
M.	Ginior	Rana Zolana	LR+	Conseiller
Mme	Stéphanie	Reusse	BA	Conseillère
Mme	Sylviane	Schrag	DCe	Conseillère
Mme	Raphaëlle	Wenger	BA	Conseiller

Mme	Béatrice	Guex-Crosier	DCe	Maire
M.	Conrad	Creffield	LR+	Adjoint

M.	Claude	Crottaz		Secrétaire général
----	--------	---------	--	--------------------

Excusé-e-s :

Procès-Verbaliste : Mme Frédérique Barbe

BA : Bardonnex Alternative
 DCe : Démocrate-chrétien et Entente
 LR+ : Libéral, Radical et Plus

Doyenne d'âge et présidente par intérim du Conseil municipal, **Mme Marceline Barrillier** accueille l'assemblée et le nombreux public présent. Elle ouvre la séance à 20h35 par ces quelques mots :

« Madame le maire, Monsieur l'adjoint, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Madame et Monsieur les secrétaires de mairie, bonsoir à toutes et à tous, soyez les bienvenus. Covid-19 oblige, la prestation de serment 2020 se passe dans cette grande salle où nous pouvons être à une distance raisonnable les uns des autres. Nous sommes filmés !

Je voudrais tout d'abord que nous observions une minute de silence en souvenir de Daniel Fischer qui nous a quittés si brusquement, qui va cruellement nous manquer, il venait aussi de perdre son père. Ses avis éclairés, son humanité, sa gentillesse, son humour vont nous manquer. Toute notre sympathie va à sa famille durement éprouvée. Repose en paix Daniel.

Mes pensées vont aussi à Alain Walder qui a été maire de Bardonnex pendant 21 ans. Il a administré notre commune avec efficacité, clairvoyance et fidélité, il la laisse en bon état, comme diraient les Vaudois ! Il a toute notre reconnaissance. Merci Alain.

Cela dit, la vie politique continue et j'accueille notre nouvelle maire, Béatrice Guex-Crosier, que nous pouvons applaudir. Elle reprend le flambeau avec détermination et enthousiasme, elle fera équipe provisoirement avec un seul adjoint, Conrad Creffield, en attendant l'élection de la remplaçante ou du remplaçant de Daniel Fischer.

Les Exécutifs du canton ont prêté serment la semaine dernière à la cathédrale.

Bardonnex est une des 45 communes de la République, une des 2550 de Suisse. Il faut savoir que Genève est le canton, avec Bâle ville, où les communes ont le moins de pouvoir. Le modèle centralisateur du département du Léman de Napoléon a laissé des traces, il a été repris en 1816 par la République, la démographie religieuse de l'époque ayant rendu l'État prudent quant aux pouvoirs à attribuer aux communes.

Fort heureusement, l'ACG, institution de proximité créée au 20^e siècle peut proposer, contester, amender des décisions étatiques si deux tiers des communes la soutiennent ; par ailleurs, une nouvelle répartition des tâches entre communes et canton est en cours.

Nonobstant, de nombreux domaines d'activité incombent directement aux communes, je peux citer : la culture, le sport, la construction d'écoles primaires, de crèches, de jardins d'enfants, l'entretien des routes, cimetières, parcs, la gestion des bâtiments publics, les aînés, l'aide sociale, à Genève, en Suisse et à l'étranger, la protection civile, les déchets, l'état civil, l'organisation des manifestations publiques, la taxe professionnelle, la fixation des impôts communaux.

C'est dans l'urbanisme, l'aménagement du territoire, les plans localisés de quartier, les plans de site, les autorisations de construire, les modifications de zone que les communes ne peuvent formuler que des préavis, elles le font en émettant des réserves quand elles le jugent nécessaire.

La législature qui s'achève a vu de belles réalisations :

- *le magnifique bâtiment industriel, complètement occupé par des artisans, des artistes et les pompiers de Bardonnex et Perly.*
- *l'annexe de la Bossenaz devenue une belle salle tout en bois local, complètement équipée avec une entrée indépendante, à louer pour les anniversaires et fêtes diverses.*
- *la nouvelle mairie située dans l'ancien appartement du curé, plus vaste, accessible à toutes les mobilités, équipée d'un mobilier technique performant et design, décorée avec les graffitis et fresques d'époque, redécouverts et mis en valeur, le Service des monuments et sites très tâtilon a eu son mot à dire, le château étant classé. Mais beau résultat !*
- *les communs transformés en une grande salle de paroisse, avec salle de catéchisme, cuisine dans les murs anciens.*
- *le jardin d'enfants, nouvelle déco, mis aux normes de sécurité actuelles.*
- *le giratoire de Compesières en voie d'embellissement !*
- *l'installation de cavurnes dans le cimetière pour nos défunts et pour nous, le plus tard possible !*

- l'entretien continu des routes et chemins communaux.
- l'avancement du plan de site de Compesières.
- l'avancement du projet des déchetteries enterrées.
- une sortie très appréciée pour les jeunes organisée par la Sociale.

Et j'en oublie.

Donc, je vous rassure, chers conseillères et conseillers, les communes ont encore de nombreuses tâches à accomplir.

2020-2025 Une nouvelle législature commence.

Le projet phare sera la construction très attendue d'une école de 14 classes, indispensable vu l'augmentation de la population dans la commune.

Un concours d'idées a été lancé, son dépouillement retardé par le Covid-19 est en cours, un jury professionnel et l'Exécutif devront choisir un projet durable, écologique, en bonne adéquation avec le terrain disponible.

À part cela, les principaux thèmes traités dans la dernière législature vont se poursuivre à savoir :

- les déchetteries enterrées,
- la mobilité dans la commune,
- une bande cyclable sur la route d'Annecy,
- l'entretien continu des chemins et routes,
- les économies d'énergies,
- le redimensionnement de l'éclairage public,
- la biodiversité dans la nature et autour des immeubles,
- l'aide sociale à Genève, en Suisse et ailleurs,
- une ouverture élargie du jardin d'enfants,
- les places de crèche,
- des appartements pour les aînés,
- etc.

Je termine en remerciant et félicitant les conseillères et conseillers qui se sont engagés pour la commune et y consacrent de leur temps.

Bonne législature.

Vive Bardonnex, vive la République, vive la Suisse, es lebt die Schweiz, 's lab schweiz, viva la Svizzera, viva svissa. »

I LECTURE DE L'ARRÊTÉ DU CONSEIL D'ÉTAT DU 9 AVRIL 2020 VALIDANT L'ÉLECTION DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 15 MARS 2020 PUBLIÉ DANS LA FEUILLE D'AVIS OFFICIELLE (FAO) DU 14 AVRIL 2020, ET L'ARRÊTÉ DU CONSEIL D'ÉTAT DU 18 MAI 2020 QUI FIXE LES DISPOSITIONS DE LA SÉANCE D'INSTALLATION DE CE JOUR.

Mme M. Barrillier donne lecture de l'arrêté du Conseil d'État du 9 avril 2020 validant l'élection des Conseils municipaux du 15 mars 2020, puis de celui du 18 mai 2020 fixant les dispositions de la séance d'installation de ce jour.

II PRESTATION DE SERMENT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ENTRE LES MAINS DE LA DOYENNE D'ÂGE

Après avoir prié l'assemblée de se lever, **Mme M. Barrillier** donne lecture de la formule de prestation suivante : « *Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et Canton de Genève, d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge, de garder le secret dans tous les cas où il me sera enjoint par le Conseil municipal.* »

À tour de rôle et à l'appel de leur nom, les conseillers municipaux lèvent la main droite et prêtent serment.

Mme M. Barrillier remercie les membres du Conseil municipal et passe au 3^e point de l'ordre du jour.

III ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

- ➔ La candidature de **M. Nicolas Vernain** à la présidence du Conseil municipal, proposée par le groupe Bardonnex Alternative, est approuvée par acclamations.
- ➔ La candidature de **Mme Véronique Crettenand** à la vice-présidence du Conseil municipal, proposée par le groupe DC et Entente, est approuvée par acclamations.
- ➔ La candidature de **Mme Sonia Cathrein** à la fonction de secrétaire du Conseil municipal, proposée par le groupe Libéral, Radical et Plus, est approuvée par acclamations.

Le bureau de la nouvelle législature étant constitué, **Mme M. Barrillier** cède sa place à M. Nicolas Vernain, président nouvellement élu, pour la suite de l'ordre du jour.

M. N. Vernain procède tout d'abord à l'assermentation de Mme M. Barrillier en lui lisant la formule consacrée, rappelée au point N° 2 du présent procès-verbal.

Il poursuit en adressant ces quelques mots à l'assemblée :

« Madame le maire, Monsieur l'adjoint au maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, chers amis et familles, je remercie ce vote de confiance, Marceline pour ses aimables propos et Benoît Gaud qui a tenu ce poste jusqu'à présent.

C'est avec émotion que je m'adresse à vous ce soir à la séance de prestation de serment des nouveaux conseillers municipaux.

Il y a plus de trente ans, le 12 avril 1987, je fus élu, le dernier de ma liste, et à cette époque, le plus jeune conseiller municipal de la commune.

Aujourd'hui, tout est différent, trente ans c'est long et court à la fois, plus d'une génération a passé. Je m'étais, déjà à l'époque, également engagé dans la compagnie des sapeurs-pompiers de Bardonnex, compagnie que j'ai eu la joie de commander durant onze ans. Deux nouveaux commandants m'ont succédé à sa tête.

Aujourd'hui, là devant vous, à nouveau élu, mais pas au sein du même groupe politique, une vie a passé, certains amis ont disparu et d'autres furent découverts.

Nous sommes tous fiers de la confiance que ces suffrages nous ont mis sur les épaules quand on réfléchit à la responsabilité des élus de milice, à la joie de collaborer avec des gens de sensibilité politique et de compétences différentes. Mais sait-on apprécier ces compétences et les utiliser au mieux ?

Ce système fonctionnera-t-il encore dans quelques législatures ?

Car il est vrai que l'activité de conseiller municipal est chronophage et il est de plus en plus difficile de trouver des candidats en politique communale.

Je vais citer mon ami Gabor qui nous répétait inlassablement, lors de la mise au point de notre programme politique, « nous n'allons pas travailler contre tel ou tel groupe mais avec... ».

Je pense que la politique communale est faite par des gens qui font de leur mieux, des personnes raisonnables et responsables qui donnent de leur temps libre afin d'améliorer et faire grandir la commune que nous aimons tant, notre cadre de vie, celui de nos enfants.

Qu'est-ce que la politique ? Un ami me disait récemment lors d'une discussion durant le confinement : « Je ne fais pas de politique ». Mais tout est politique, chaque action du quotidien, faire un choix lors de ses achats, choisir un moyen de transport plutôt qu'un autre. Dès lors que l'on a un choix à faire dans notre vie du quotidien, c'est faire de la politique, même sans voter on influence chaque jour, par chacune de nos actions, le monde dans lequel nous vivons.

Face à ces choix du quotidien et fier de la confiance que ces suffrages nous ont accordés, je souhaite à tous nos nouveaux élus une législature riche d'enseignements et importante dans les décisions et votes qu'elles et ils devront faire, car il faut le relever nous sommes ce soir face à plus d'élues que d'élus. La parité est non seulement atteinte mais dépassée. Cette belle commune ou à nouveau une femme PDC, digne héritière de Marie-Louise Barthassat, siège au poste de maire. A cette époque, en 1987, seulement 5 magistrates étaient élues sur 45 dans le canton de Genève et j'ai pu lire dans la Tribune de Genève de ce matin que nos suffrages ont mis à ce poste 16 femmes élues sur 45.

Je vous remercie de votre attention et bonne soirée à tous.

Vive la Suisse, vive Genève et surtout vive Bardonnex. »

IV NOMINATION DES DIVERSES COMMISSIONS

M. N Vernain passe ensuite à l'élection des présidents des diverses commissions.

En préambule, **Mme C. Brechbühl Molnarfi** adresse quelques mots au nom du groupe Bardonnex Alternative : « *Les électrices et électeurs de Bardonnex, qui ont élu six membres de Bardonnex Alternative au Conseil municipal, l'ont fait principalement sur la base d'un programme politique axé sur le social et l'environnement. Le développement durable est le cœur même de la motivation des membres de Bardonnex Alternative. En tant que conseillères et conseillers municipaux, nous sommes élus pour représenter nos concitoyennes et concitoyens. Nous devons être à leur écoute et travailler en saine collaboration. Le succès de Bardonnex Alternative aux élections montre que la population de Bardonnex attend des changements dans la politique communale. »*

Commission sociale et culture

Cette commission est composée de deux représentants de chaque parti.

Le groupe DC et Entente propose la candidature de **Mme S. Schrag**.

Après avoir présenté **M. Ch. Frey** et son parcours professionnel, le groupe Bardonnex Alternative propose sa candidature.

- ➔ **Mme S. Schrag remporte 11 voix, M. Ch. Frey remporte 5 voix, 1 abstention, (le président n'a pas voté).** Mme S. Schrag est élue à la présidence de la commission sociale et culture.

Mme B. Guex-Crosier précise que le candidat à l'élection ainsi que le président du Conseil municipal peuvent voter.

Commission environnement et développement durable

Cette commission est composée de deux représentants de chaque parti.

Après avoir présenté **Mme S. Reusse** ainsi que son parcours professionnel, le groupe Bardonnex Alternative propose sa candidature.

Le groupe PLR+ propose la candidature de **M. J.-Cl. Marchand**.

- ➔ **Mme S. Reusse remporte 6 voix, M. J.-Cl. Marchand remporte 10 voix, 1 abstention.** M. J.-Cl. Marchand est élu à la présidence de la commission environnement et développement durable.

Commission routes, travaux et emplacements communaux

Cette commission est composée de deux représentants de chaque parti.

Le groupe DC et Entente propose la candidature de **M. B. Gaud**.

- ➔ Il est élu par acclamations.

Commission bâtiments, écoles et sports

Cette commission est composée de trois représentants de DC et Entente, deux de Bardonnex Alternative et un du PLR+.

Le groupe Bardonnex Alternative propose la candidature de **Mme S. Reusse**.

- ➔ Elle est élue par acclamations.

Commission aménagement, urbanisme et mobilité

Cette commission est composée de trois représentants de DC et Entente, deux de Bardonnex Alternative et un du PLR+.

Le groupe DC et Entente propose la candidature de **M. A. Krasnosselski**.

- ➔ Il est élu par acclamations.

Commission finances, économie et sécurité

Cette commission est composée de trois représentants de DC et Entente, deux de Bardonnex Alternative et un du PLR+.

Le groupe Bardonnex Alternative propose la candidature de **M. Ch. Frey**.

- ➔ Il est élu par acclamations.

La répartition des membres de chaque parti au sein des diverses commissions est calculée en fonction du nombre de suffrages obtenus par chacun lors des élections.

M. N. Vernain indique que les membres du Conseil municipal doivent maintenant procéder à diverses nominations.

Nomination d'un représentant de la commune auprès du Bureau de prévention des accidents (BPA)

Le groupe Bardonnex Alternative propose la candidature de **Mme S. Reusse**.

- ➔ La nomination de **Mme S. Reusse** est approuvée par acclamations.

Nomination d'un représentant de la commune auprès de la commission cantonale du Noctambus

Le président précise que la cadette ou le cadet de l'assemblée est, par tradition, élu représentant de la commune auprès de la commission cantonale du Noctambus.

- ➔ Aucun autre candidat n'étant proposé, la nomination de **Mme R. Wenger** est approuvée par acclamations.

Nomination de deux représentants de la commune au sein du comité de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement de personnes âgées.

Le groupe PLR+ propose la candidature de **Mme Patricia Messerli**.

Le groupe DC et Entente propose la candidature de **Mme Francine Parisod Nicolet**.

Mme B. Guex-Crosier précise que deux membres sont désignés par le Conseil municipal, la troisième personne doit l'être par l'Exécutif. Ce dernier nommera très volontiers un membre de Bardonnex Alternative ce qui ne peut pas formellement être fait lors de la présente séance, ceci par respect pour les statuts qui prévoient la désignation de deux personnes par le Conseil municipal et de deux personnes par l'Exécutif.

- ➔ Les nominations de **Mmes P. Messerli et de F. Parisod Nicolet** sont approuvées.

V CALENDRIER

Commissions

Aménagement, urbanisme et mobilité	16.06.20	18h00	Salle des commissions
Bâtiments et école	11.06.20	20h30	Salle des commissions
Environnement et développement durable	16.06.20	20h00	Salle des commissions
Finances, économie et sécurité	23.06.20	19h00	Salle des commissions
Routes, travaux, et emplacements communaux	11.06.20	18h30	Salle des commissions
Sociale et culture	22.06.20	18h30	Salle des commissions
Bureau	11.06.20	18h00	Mairie
Conseil municipal	23.06.20	20h30	Lieu à définir
Course du Conseil municipal	Annulée		
Fête des écoles	Annulée		

VI. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS ET DIVERS

1. Nomination des présidents de commission

Sans vouloir revenir sur les votes qui ont déterminé les présidences des différentes commissions, **M. Ch. Frey** aimerait, au nom de Bardonnex Alternative, exprimer un regret. Ce regret est de ne pas tenir compte de nouvelles compétences, de nouvelles idées, de nouvelles personnes et se soumettre à une tradition, comme si la présidence de certaines commissions était « chasse gardée » de certains mouvements politiques. Au Grand Conseil, les présidences des diverses commissions changent chaque année ce qui amène des éléments nouveaux et intéressants. Il lui semble qu'au fil des législatures, à Bardonnex, certaines commissions sont toujours présidées par les mêmes partis et les mêmes personnes. Il réitère le souhait de Bardonnex Alternative d'amener de la nouveauté au sein de ce Conseil municipal.

M. A. Krasnosselski tient à préciser que, selon lui, la présidence est essentiellement une fonction de contrôle et de gestion des débats au sein d'une commission. Il n'est aucunement le rôle d'un président d'empêcher un parti d'exprimer ses projets, idées ou une vision politique. Au contraire son rôle est de donner la parole à chacun. Il est tendancieux de prétendre que les « anciens » partis se réservent l'exclusivité de telle ou telle présidence. Les nouvelles compétences seront bienvenues pour mener à bien des dossiers qui sont traités depuis plusieurs législatures.

Mme B. Guex-Crosier encourage vivement les membres de Bardonnex Alternative à apporter leurs idées au sein de leurs commissions respectives. Elle adresse ses excuses, au nom de DC Entente et du PLR+, à ces deux partis qui ont été présents ces dernières législatures pour assumer les postes de présidence alors que Bardonnex Alternative n'avait pas de candidat.

M. Ginior Rana Zolana rappelle que la commission Environnement et développement durable était présidée, à ses débuts, par M. Thierry Schmid, représentant du groupe Bardonnex Alternative. Cette dernière législature, alors que Bardonnex Alternative ne siégeait pas au sein du Conseil municipal, les dossiers ont avancé et la commission a survécu sans catastrophe écologique. Les idées et les compétences de Bardonnex Alternative seront les bienvenues ces prochaines années pour traiter, ensemble et non les uns contre les autres, les affaires communales.

2. Documents demandés par l'administration

M. N. Vernain demande de remettre, au secrétaire général, les documents complétés qu'il leur a fait parvenir par messagerie électronique. En vue de la réalisation d'un trombinoscope, merci de transmettre également une photo passeport récente.

3. Fin de législature

M. B. Gaud profite de la partie « Divers » de cette séance de prestation de serment pour faire son discours de clôture de la présidence écoulée, puisqu'il n'a pu le faire lors de la dernière séance de cette fin de législature particulière.

« Monsieur le président, Nicolas, Madame le maire, Béatrice, Monsieur l'adjoint, Conrad, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Madame et Monsieur les secrétaires généraux, Frédérique et Claude, Cher public,

Cette année de présidence du Conseil municipal m'a énormément apporté au niveau de l'implication et de la responsabilité. Effectivement en tant que président, on se doit de connaître tous les projets, tous les sujets afin de mener à bien les débats et d'être à l'écoute de tous.

Durant la crise du Covid-19, l'Exécutif et l'administration auront pris à leur charge toute la gestion communale. En effet, les conseillers municipaux n'ont plus siégé ni en commission ni au Conseil municipal, mais cela ne doit pas nous faire oublier notre rôle primordial.

En tant que conseiller, nous devons nous impliquer un maximum sur les différents projets de développement de la commune. Et ce, quel que soit le sujet. Que celui-ci nous touche de près ou de loin. Quelles que soient les commissions dont nous faisons partie. Nous devons nous tenir au courant, donner notre opinion. Cela permet de créer le débat, de faire avancer les idées pour le bien commun, pour trouver un consensus.

En écrivant ces quelques lignes, je ne peux m'empêcher de penser à celui qui aurait dû être présent à nos côtés ce soir, en tant qu'adjoint : Daniel. Lui qui faisait preuve d'un énorme engagement, qui allait régulièrement à la rencontre des gens. Il cherchait les solutions de développement qui soient bien pour tous, avec son sens du dialogue. Personnellement, c'est en gardant en tête, cet esprit positif de Daniel, que j'aborderai cette prochaine législature.

Je vous souhaite, cher Nicolas, président du Conseil municipal, chère Béatrice et cher Conrad, membres de l'Exécutif, chers conseillers municipaux et chers membres de l'administration, une excellente législature 2020-2025. »

4. Tutoiement

M. G. Rana Zolana rappelle, si cela convient à tout le monde et avec l'assentiment du président, que le tutoiement est traditionnel et de rigueur au sein du Conseil municipal.

M. N. Vernain pense que les membres de l'assemblée vont apprendre à se connaître et, effectivement, à se tutoyer.

Avant que le président ne lève la séance, **Mme B. Guex-Crosier** souhaite à tout le monde une très bonne législature, du travail ensemble, toutes les idées étant les bienvenues, et beaucoup de plaisir à toutes et à tous.

Acclamations.

Le président remercie l'assistance et lève la séance à 21h22.

Nicolas Vernain, président

Genève, le 3 juin 2020/fb